Espace RH

METTRE EN PLACE LES ENTRETIENS D'EVALUATION ET DE PARCOURS PROFESSIONNELS

Structurer et déployer un dispositif d'entretiens d'évaluation et de parcours professionnel adapté à l'entreprise, en définissant son organisation, ses modalités de mise en œuvre et son suivi.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier le cadre et les conditions de mise en œuvre des entretiens d'évaluation et de parcours professionnel.
- Réaliser l'état de lieux des pratiques existantes et identifier les améliorations à apporter.
- Organiser le processus et le déploiement des entretiens.
- Définir les modalités de suivi du dispositif.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne amenée à mettre en place, organiser ou piloter les entretiens d'évaluation et/ou de parcours professionnel au sein de l'entreprise
- Prérequis : aucun

CONTENU

1. Identifier le cadre et les conditions de mise en œuvre

- Situer les deux entretiens dans la politique RH de l'entreprise.
- Identifier les principales obligations réglementaires liées à l'entretien de parcours professionnel.
- Clarifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs.

2. Faire l'état des lieux des pratiques existantes et identifier les améliorations

- Faire le point sur les pratiques et outils existants.
- Repérer les écarts entre l'existant, les obligations et les besoins de l'entreprise.
- Définir les priorités d'amélioration du dispositif.

Mise en pratique : état des lieux des pratiques de l'entreprise et identification des actions prioritaires.

3. Organiser le processus et le déploiement des entretiens

- Définir les étapes, le calendrier et les responsabilités.
- Choisir et adapter les supports disponibles, notamment ceux proposés par l'OPCO.
- Préparer la communication auprès des managers et des salariés.
- Organiser la traçabilité et la remontée des informations.

Mise en pratique : identification des étapes clés de la mise en place des entretiens

4. Définir les modalités de suivi du dispositif

- Comprendre l'intérêt du suivi et son rôle dans la continuité des entretiens.
- Déterminer les éléments à suivre : réalisation des entretiens, échéances, engagements et actions décidées.
- Définir les modalités de suivi : acteurs, outils, fréquence et circulation de l'information.
- Exploiter les résultats du suivi pour faire évoluer les pratiques.

Mise en pratique : définition des modalités de suivi adaptées à son entreprise

DURÉE, PLANNING ET LIEU DE LA FORMATION

- 1 jour, soit 7 heures
- Date proposée : 15 octobre 2026
- Lieu de la formation : CAPEB

MODALITÉS D'ACCES ET D'INSCRIPTION

- Inscription auprès de la CAPEB
- Délai d'accès défini selon le calendrier de formation.
- L'adéquation entre la formation, les besoins du participant et sa situation professionnelle est vérifiée en amont.
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques sont identifiés en amont afin d'étudier les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires. Pour toute demande, contactez notre référent handicap.

MODALITÉS FINANCIERES

Les modalités financières détaillées (tarifs, conditions de prise en charge, facturation) sont précisées lors de l'inscription par la CAPEB

MODALITES PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES, D'ENCADREMENT, D'EVALUATION ET DE PERSONNALISATION

- Formation participative et opérationnelle alternant apports méthodologiques et réglementaires, échanges de pratiques, études de situations, exercices et mises en application. Les situations

travaillées sont adaptées, lorsque cela est possible, aux fonctions et contextes professionnels des participants

- Évaluation :

✓ En amont : recueil des attentes, besoins et positionnement des participants au regard des objectifs de la formation.
✓ Pendant la formation : exercices, questionnements, études de situations et mises en pratique permettant de vérifier progressivement l'acquisition des compétences.
✓ En fin de formation : mise en situation, production opérationnelle et/ou quiz permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques.
✓ Évaluation de satisfaction réalisée à l'issue de la formation.

L'INTERVENANTE

Christine ROMANI :

- Certifiée Consultante Formatrice Experte par ICPF & PSI depuis 2017, (Certification CNEFOP des professionnels de la formation et du conseil)
- ESPACE RH certifiée QUALIOPI depuis avril 2021
- Plus de 15 ans d'expérience en accompagnement et formation de dirigeants, managers et équipes au sein de TPE et PME, sur les thématiques du management d'équipe et de la gestion des ressources humaines, tous secteurs confondus (HCR, industrie, BTP, textile, services…)
- Une expérience de + de 10 ans de manager RH au sein d'entreprise Textile et BTP
- Une double formation initiale - Master 2 de juriste et de gestion des ressources humaines

INDICATEURS DE RESULTAT :

- 100 % des stagiaires ayant suivi cette formation en sont satisfaits ou très satisfaits
- Plus de 80 % recommandent la formation